

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

55907

Déclaration de Maladie : N° S19-0002481

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 77121 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABOUAISSA AJIMA Date de naissance : 11/03/2020

Adresse : 7 rue ISHAK IBN HANINE casab

Tél. : 0675 614418 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



18 JAN. 2021

Cachet du médecin

Date de consultation : 18 JAN. 2021

Nom et prénom du malade : Cancer du po

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cancer du po

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab

Le : 14/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : Abg

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/2020	C		1000 DH	
20/11/2020				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	11/11/2020	B, D, 180 4 P.U.	1656,20 880 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Zakaria HAFIANI

Lauréat des facultés de médecine Paris, Lyon,
Grenoble et Tours (France)
Ex. Chirurgien des Hôpitaux et des Cliniques de France
Membre de la société Française de Sénologie
INPE:091164541

LE : 10/11/82

Nom :

A - ABOUSSA
Amir

1. CA 15.3
2. NFS
3. GROUPAGE SANGUIN
4. TP+TCK
5. TSH us
6. GLYCEMIE
7. CREATININE
8. TRANSAMINASE
9. γ GT (gamma GT)
10. PHOSPHATASES ALCALINES

(11) Vit D₃
(12) Calcémie

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES PORTE GHANDI
Dr AZI Kenza
159, bd Yacoub El Mansour. RDC.
Casablanca
Tel: 0522991974 / Fax: 0522991971



Docteur Zakaria HAFIANI

Lauréat des facultés de médecine Paris, Lyon,
Grenoble et Tours (France)

Ex. Chirurgien des Hôpitaux et des Cliniques de France

Membre de la société Française de Sénologie

INPE:091164541

LE : 10 / 11 / 2020

Nom : Mme ABOUAISSA AMJNA

1. Mammographie + Echographie mammaire.
2. Radio thorax de face.
3. Echographie abdomino-pelvienne.

(Bilan annuel d'un cancer de sein)



Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 20012504 N° Facture : 20012261 Date facturati-12/11/2020

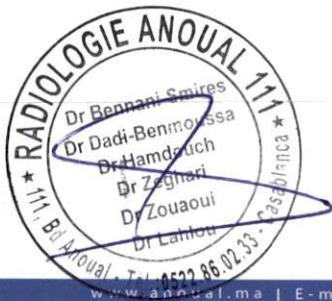
Nom et prénom du patient : Mme ABOUSSA AMINA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
MAMMO+ECHO MAMMAIRE	1.00	880.00	880.00
Sous-Total			880.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit cent quatre-vingt dirhams **Total** : **880.00DH**

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	880.00 DH
PC N° :		



www.anoual.ma | E-mail : anoualte@menara.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99/06 11 05 54 68
 Imagerie du Sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89/06 45 28 72 92

IRM | Scanner : +212 05 22 86 09 79/06 11 05 54 82 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax : +212 522 86 08 93
 TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921



مختبر التحاليل الطبية باب غاندي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA

Médecin Biogiste

Bactério-Virologie-Parasito-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Facture

N° facture 2020-3131

Patient Mme ABOUAISSA Amina

Date 11/11/2020

Analyses	Valeur en B
GLYCEMIE A JEUN	30
PHOSPHATASES ALCALINES	50
TSH-us : THYREOSTIMULINE-HORMONE	250
VITAMINE D	450
Antigène CA15-3	400
Total B	1180
Total	1 656,20

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES PORTE GHANDI
Dr Tazi Kenza
159, bd Yacoub Al Mansour. RDC.
Casablanca
Tel: 0522991974 / Fax: 0522991972

Arrêtée la présente facture à la somme de : **Mille six cent cinquante-six dirhams 20 centimes*****

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 12 Novembre 2020

DR HAFIANI ZAKARIA

MME ABOUSSA AMINA

COMPTE RENDU

MAMMOGRAPHIE NUMERISEE

Indication

59 A /0 p / ménopausée à 55 ans / de mammographie précédente

Technique

Incidences crânio-caudales, latérales et obliques externes avec étude en tomosynthèse, examen réalisé par un imageur HOLOGIC à numérisation directe.

Résultat

- Seins en involution graisseuses densités type B

A droite

- Mise en évidence d'une masse partiellement calcifiée, intéressant la région rétroaréolaire interne dans le secteur profond, l'aspect est évocateur d'un fibroadénome
- Il n'y a pas de rupture d'architecture.
- Les rares calcifications visibles ont une morphologie bénigne.
- A noter la présence de ganglions axillaires.

A gauche

- Il existe une masse à contours irréguliers, supéro-interne, débordant sur la jonction des quadrants internes, siège de microcalcifications légèrement polymorphes
- Il n'y a pas d'autre localisation associée
- Au niveau axillaire, il n'est pas relevé d'image d'adénomégalie visible sans pouvoir les éliminer

.../...

Mme. ABOUAISSA AMINA

- Il s'y associe deux autres lésions sous-jacentes mesurant respectivement 17 et 19mm situées à environ 2cm plus bas de la lésion principale à l'ensemble occupent une surface de 98 x 57mm, les courbes obtenues au niveau de ces lésions sont de type 3.
- Présence d'adénopathies axillaires gauches la plus volumineuse a été mesurée à 26 x 14mm.
- Sur les coupes diffusion, on confirme l'existence d'atteinte osseuse costale au niveau axillaire et à la base thoracique gauche.

Conclusion :

- **Sein droit** : masses d'aspect bénin déjà décrit à l'examen mammo-échographique ACR 2.
- **Sein gauche** : lésions multifocales, la principale se situe à la jonction des quadrants internes occupant une surface de 98 x 57mm, avec des courbes de type 3 avec très probable envahissement musculaire au moins limité à l'aponévrose.
- Adénopathie axillaire et lésion costale secondaire.
- Examen classé ACR 5.

DR ZOUAOUI ABDELAZIZ



MME ABOUSSA AMINA

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

Sein droit

- Cette étude confirme l'existence d'une masse sus aréolaire ronde avasculaire de 7,7 mm de grand axe, en dedans et dans le secteur profond on retrouve cette masse calcifiée ovalaire de 14 x 7mm, l'aspect est également évocateur d'un fibroadénome.
- Plus haut, dans le quadrant supéro interne, on note une masse ovalaire bien limitée, d'aspect bénin mesurée à 6,5 mm de grand axe.
- Il n'y a pas d'adénomégalie axillaire.

A gauche

- La formation palpée cliniquement au niveau supéro interne est une volumineuse masse hypoéchogène, irrégulière, vascularisée, de 70 x 45 mm, dure en élastographie en faveur d'une lésion maligne
- Il existe des adénopathies axillaires dysmorphiques.

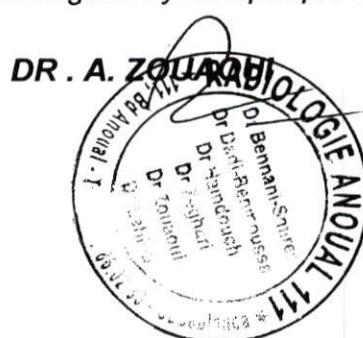
Conclusion

Sein droit

- Masse d'aspect bénin, nécessitant néanmoins une vérification histologique en fonction des données de l'IRM, ACR 3.

Sein gauche

- Masse de type malin palpable, supéro-interne, débordant vers la jonction des quadrants internes, avec adénomégalie dysmorphique ACR 5.





LPG

LABORATOIRE PORTE GHANDI

مختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biogiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

Casablanca, le 12/11/2020

Code Patient 20-01531

Nom : Mme ABOUAISSE Amina

Dossier N° : 111120-010 Prélèvement du: 11/11/2020 9

Demandé par Dr : HAFIANI ZAKARIA



Compte rendu d'analyses

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

		Valeurs Usuelles	Antériorités
GLYCEMIE A JEUN	: 1,10 g/l 6,11 mmol/l	(0,7 - 1,1) (3,89 - 6,11)	.1,18 (27/10/20)
PHOSPHATASES ALCALINES	: 110,00 UI/l		

Adultes N: 40-130 UI/l
Enfant en croissance N: < 450 UI/l
Femme enceinte N: < 500 UI/l

ANALYSES HORMONALES

		Valeurs Usuelles	Antériorités
TSH-US:THYREOSTIMULINE	: 0,50 mUI/l	(0,25 - 5)	

VITAMINES

		Valeurs Usuelles	Antériorités
VITAMINED-25-Hydroxy-vitD (D2,D3)	: 25,10 ng/ml	(30 - 100)	

Interprétation
Carence < à 20 ng/ml
Insuffisant 20-29 ng/ml
Suffisant 30-100 ng/ml
Toxicité > à 100 ng/ml

MARQUEURS TUMORAUX

		Valeurs Usuelles	Antériorités
ANTIGENE CA15-3	: 411,00 U/ml	(Inférieur à 25)	

159, Bd Yacoub Al Mansour, RDC • Rond-point Oulmès (Angle Bd Yacoub Al Mansour et Bd Ghandi) • Casablanca

Tél.: 05 22 99 19 74 • Fax : 05 22 99 19 72 • Mail : laboporteghandi@gmail.com

ICE : 001649573000049 • R.C : 398866 • I.F : 40437085 • T.P : 35803360 • CNSS : 8871388 • INPE : 093060960

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd Yacoub Al Mansour, RDC.
Casablanca
Tél: 05 22 99 19 74 / Fax: 05 22 99 19 72